AMERICAN WATER SPANIEL

TRAVAIL – COMMENTAIRES OFFICIELS. EDITION 08 2026

ALLURE : l'American Water Spaniel, qui fait partie des races rares de Spaniels, est un chien de chasse polyvalent (bien que destiné au travail à l'eau), solidement construit, actif, musclé, de taille moyenne, avec des poils ondulés à bouclés. Son allure de quête est un galop énergique.

STYLE : chien solide, travailleur accompli, l'AWS montre une grande ardeur à la chasse. C'est un chien très souple d'utilisation, qui chasse le plus souvent le nez haut, dans un galop énergique, pour retrouver les effluves apportés par le vent. Suivant l'environnement le rythme du galop peut se réduire en passant au trot, notamment pour affronter les fourrés. Il manifeste très nettement la présence du gibier par une brusque accélération de son action.

QUÊTE : l'AWS chasse beaucoup au vent, travaille avec une relative aisance, et dans un environnement ouvert est capable d'avoir une quête régulière et ordonnée à une distance d'environ 15 à 20 mètres correspondant au bon usage du tir. Au couvert, la quête est nécessairement plus restreinte, compte tenu de sa morphologie faite pour affronter les roseaux plus que les ronciers, mais il est capable d'affronter ceux-ci sans trop d'hésitation. C'est un excellent pisteur (sur terre comme à l'eau), mais dans tous les cas les pointes dans le sens de la marche doivent être évitées. Les coups de voix ne seront admis que très brièvement au départ du gibier au couvert.

A proscrire : retours systématiques vers le conducteur (mauvaise couverture du terrain et manque d'initiative), quête hors de portée de tir, quête vraiment trop courte (insuffisante), chien bruyant (qui donne de la voix avec insistance, sans justification – Faute grave).

CONTACT : l'AWS doit travailler à portée de fusil. En toutes circonstances il doit rester impérativement « en contact » avec le conducteur (le nez sur la piste, un œil sur le maitre). Cet impératif, commun à tous les Spaniels (leveurs de gibier), est indispensable pour une pratique confortable de la chasse.

A proscrire : chien chassant pour lui, nécessitant des rappels fréquents (défaut d'obéissance).

BOURRAGE : l'AWS doit indiquer nettement, avec autorité, la présence du gibier et le faire partir spontanément avec décision. L'absence d'indication peut être révélatrice d'une rencontre accidentelle du gibier, communément appelée « tape » (action non éliminatoire, mais pénalisable).

NB : il est toléré que l'AWS se tende et marque un court arrêt avant de bourrer énergiquement. Il est également toléré qu'il soit surpris par un coup de feu si celui-ci n'est pas associé à une action de chasse.

A proscrire : arrêt flagrant (faute grave).

RAPPORT : sur terre ou dans l'eau, il doit s'effectuer à l'ordre rapidement et sûrement, sans pose du gibier non justifiée (pour prise en gueule réajustée brièvement ou conditions environnementales difficiles) et avec la dent douce. Une légère hésitation peut être tolérée si le chien sort d'une quête longue et épuisante.

A proscrire : rapport spontané (faute plus ou moins grave en CACT, faute grave en CACIT), rapport avec la dent dure (faute grave).